

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JUILLET/AOÛT 2021

N° 269

Presqu'île de charme



La pointe
du MARÉGAU



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

En ce début juillet, qui s'annonce chaud et venteux, tout est préparé pour que touristes et Mandréens puissent passer un été paisible sur la presqu'île, la pandémie étant, je l'espère, qu'un mauvais souvenir.

Les plages ont été préparées par la Commune et la Métropole. 4 plages ont obtenu le pavillon bleu et la commune a la certification européenne de la qualité des eaux de baignade, les espaces verts ont été fleuris, du Pin Rolland au Village, le podium des festivités est montée sur la place.

Le CCFF veille sur notre patrimoine forestier et sur nous, qu'ils en soient remerciés, mais surtout, respectez bien les consignes de sécurité en cas d'alerte incendie et ne fumez pas dans le massif forestier. C'est interdit et surtout dangereux.

Nous vous avons concocté, comme l'année dernière, un programme de festivités qui vous incitera à

venir nous rencontrer, en toute sérénité, les mesures sanitaires étant respectées.

Merci aux employés, aux élus qui se sont investis, et aussi aux associations car c'est une nouveauté, les tâches ont été réparties entre elles et la Commune.

Alors, je vous donne rendez-vous à la Saint Pierre qui débutera nos festivités, à la fête de la mer, à la bouillabaisse, ou pour les spectacles qui vous seront proposés tout au long de l'été, quel que soit le lieu et que vous retrouverez dans notre programme.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



| NOS JOIES, NOS PEINES... |

BONJOUR LES BÉBÉS !

Antonin MILLOT 28/05/2021
Adrian ACHIM 05/06/2021
Tom CHAZEL 10/06/2021

VIVE LES MARIÉS !

Rhizlane MKHANTER
& **Mauricio WEISZBERGER DOUGALS**
17/06/2021
Jeannette FUENTES
& **Gérard THOBOIS**
25/06/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nicole MARTINAND 01/06/2021 75 ans
Georges IEHL 07/06/2021 93 ans
Bernard GIMENEZ 09/06/2021 77 ans
Fernande MICHEL née DA SILVA
10/06/2021 80 ans
Jean ALTMAYER 16/06/2021 99 ans
Germaine SIMONKOVICH née CANTOS
11/06/2021 91 ans
Arlette BLANQUER née GARCIA
27/06/2021 76 ans
Jacques TOUCHARD 26/06/2021 78 ans

AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis Mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le maire,

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur
www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page :
Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations

Impression : Imprimerie Joubert
06517 CARROS

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

Atelier « AUTONOMIE NUMÉRIQUE pour les mandréens »

Depuis le 7 juin et jusqu'au 1^{er} juillet 2021, trois matinées par semaine, a lieu un stage destiné à des personnes ne maîtrisant pas, ou peu, l'outil informatique.

Ce stage est le fruit d'un programme européen dont l'IFAPE a été lauréat.

La commune, adhérente à l'IFAPE, bénéficie donc, pour 8 Mandréens, de 28 heures de formation dispensées par un animateur diplômé.

Ces 28 heures se décomposent en 2 modules :

- Le premier permet aux stagiaires de prendre l'outil en main et d'acquérir les fonctions premières ainsi qu'une information sur la protection des données.
- Le second sera personnalisé à la demande de chaque stagiaire, en fonction de ses besoins.

A l'issue du stage, une tablette sera offerte aux participants, financée par le programme européen de l'IFAPE.

Colette **DEMIERRE**
Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires
Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire chargée de
l'Action Sociale et des Personnes âgées



BOURSE de rentrée scolaire aux bacheliers

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2021 et poursuivant leurs études ou une formation professionnelle, peuvent bénéficier d'une bourse de 250 € suivant les ressources et la situation de la famille.

Veuillez contacter le secrétariat du CCAS au 04.94.11.24.56.

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire chargée de
l'Action Sociale et des Personnes âgées

Plan CANICULE 2021 Inscriptions sur le registre Canicule

En cas de canicule, la Préfecture du Var déclenchera un plan de vigilance canicule définissant un des quatre niveaux d'alerte (vert-jaune-orange-rouge). C'est la raison pour laquelle le Centre Communal d'Action Sociale, comme chaque année, doit réactualiser le registre confidentiel « Canicule ».

Sont concernées, les personnes adultes handicapées ou les personnes âgées de plus de 60 ans. En cas de déclenchement de ce plan, les Mandréens inscrits dans ce registre seront contactés par le CCAS afin de leur apporter l'aide et le soutien les plus appropriés.

L'inscription dans ce registre est une démarche personnelle ou peut être effectuée par un proche ou un voisin en appelant le 04.94.11.24.56.

Bon été à tous.

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire chargée de
l'Action Sociale et des Personnes âgées



POINT SUR LES TRAVAUX

LOGEMENTS SOCIAUX

● Maison du cimetière (photos 1 et 2)

Les travaux de la maison, chemin des Mimosas, sont terminés et le logement T3 vient d'être attribué. Le bénéficiaire est entré dans les lieux le 1^{er} juin.

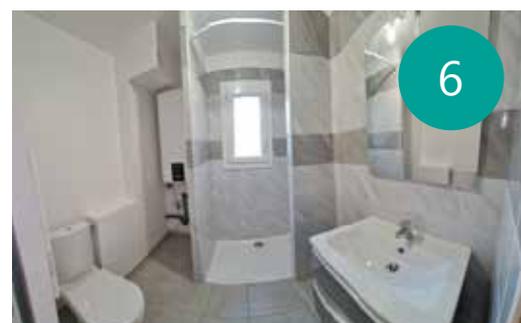
● Studio du « Vénus » (photos 3 et 4)

La rénovation est achevée et donc disponible à l'attribution. Toutes les interventions (maçonnerie, doublage isolation, plomberie sanitaires, électricité, peinture et confection de la terrasse) ont été réalisées en régie par l'équipe « Bâtiment ».

● Logements de la Poste (photos 5 et 6)

Transformation de l'ancien centre de tri en deux appartements T1 bis.

Après le désamiantage des parties à traiter et les tests de non contamination conformes après retrait, le chantier redémarre. La partie démolition se termine et l'installation des réseaux sur le sol brut débute à la suite des différentes déposes.



Christian **TOULOUSE**
Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du territoire et des Travaux d'entretien courant

LES PLAGES - LE PORT

L'ouverture de la saison estivale

En vue de préparer au mieux la saison estivale 2021, le 17 juin, différents acteurs se sont réunis autour d'une table afin d'échanger sur plusieurs sujets et de s'assurer que tout est prêt pour que chacun passe un très bel été sur nos plages et dans notre port.



Divers sujets ont été abordés :

- Les dates d'ouverture et de surveillance des plages du 02/07 au 06/09, en partenariat avec le SDIS du var.

- Les nouveaux plans de balisage revus et sécurisés en collaboration avec la DDTM. Les lignes d'eau des zones de baignade (ZRUB) seront mises en place du 01/07 au 07/09 de façon à couvrir les dates d'ouverture des plages.



Photo SDIS.jpg

- De nouveaux moyens mis à la disposition du SDIS pour une surveillance optimale des plages :
 - **La Vieille** : un poste de secours.
 - **Le Touring** : un surveillant sur une chaise haute. Le Touring est une plage en accès PMR.
 - **Le Canon** : une borne d'appel d'urgence vers le central du SDIS, également surveillé depuis la plage du Touring.
 - **La Coudoulière** : un poste de secours.
 - **Cavalas** : reste une plage non surveillée compte tenu de son emplacement géographique. Et bien que merveilleuse, si elle n'est pas interdite à la baignade, elle n'en reste pas moins dangereuse en accès à la mer et en terme d'évacuation éventuelle. Elle est cependant équipée d'une borne d'appel d'urgence vers le central du SDIS.
 - **Saint-Asile** : un poste de secours et un bateau de sauvetage en mer

qui pourra intervenir de St-Asile à Cavalas si nécessaire. St-Asile est une plage en accès PMR.

- Pour assurer une baignade sereine, une surveillance constante des eaux de baignade avec :
 - 20 analyses par plage de début juin à fin septembre effectuées par l'ARS.
 - 14 analyses par la Société Véolia de juin à septembre.
 - A ceci s'ajoutera autant d'analyses supplémentaires dès lors que cela est nécessaire (épisodes pluvieux, suspicion de pollution, mauvais résultats en gestion active ci-dessus évoquée).

Cette année encore, la commune s'inscrit dans une démarche environnementale et de sécurité sanitaire de ses plages, en partenariat avec l'association « Terre Agir » pour le pavillon bleu et le cabinet d'audit « BCS Conseil » pour le label « Qualité des Eaux de Baignade ».

Nous remercions tout particulièrement les représentants du SDIS, de l'école de plongée CPSM, de l'école de Voile, de la CCIV, de notre Police Municipale, de nos Services Techniques pour leur implication et participation à cette rencontre qui fut riche en échanges

Bonne baignade et bel été à tous.

Annie **ESPOSITO**
1ère Adjointe au Maire

Le plan de protection de l'ATMOSPHÈRE approuvé

En matière de pollution atmosphérique, dès lors qu'il s'agit de la santé humaine, nous n'allons jamais assez vite, d'autant que cette pollution est issue des transports maritimes ou terrestres, du chauffage des bâtiments et des industries.

L'association ATMO SUD, mandatée par l'État surveille en permanence la qualité de l'air de notre territoire. Selon l'État, comparativement à ses voisins, la Métropole et les agglomérations voisines ne sont plus concernées par un dépassement des seuils réglementaires et les stations de mesures réparties sur le territoire montrent des diminutions importantes de la pollution ces 10 dernières années (jusqu'à -30%). Nous pourrions être heureux de ces résultats mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces chiffres car nous sommes au-dessus des recommandations de l'Office Mondial de la Santé (OMS) et nous avons encore des populations qui vivent dans des zones où la pollution est importante, comme autour de l'autoroute.

Alors, il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les sortir de cette situation.

Monsieur Le Préfet, en charge du Plan de Protection de l'Atmosphère, a décidé de réviser ce plan et nous avons participé activement aux réunions de copilotage, aux ateliers thématiques

qui ont abouti à construire un nouveau plan pragmatique et réaliste au service d'une ambition collective, la reconquête de la qualité de l'air.

Ce plan comprend 62 fiches-actions intervenant dans tous les domaines susceptibles d'améliorer la qualité de l'air. Notre Métropole s'est ainsi engagée en tant que maître d'ouvrage ou partenaire sur 39 de ces fiches.

Certaines sont déjà réalisées, d'autres le seront dans les années qui viennent, nécessitant des études ou des moyens financiers importants.

Parmi elles, celles qui me tiennent particulièrement à cœur, ce sont les fiches relatives au transport maritime.

En particulier, la fiche d'électrification des quais et de leurs annexes ainsi que celle préconisant l'utilisation d'un fioul à basse teneur en soufre. Pour cette dernière, il s'agit d'un accord entre la Métropole, la CCIV et l'armateur des ferries pour que ces derniers utilisent un fioul à 0.1% de soufre, dès qu'ils sont à 5 km de la grande rade (au niveau de l'île fourmigue), alors que la réglementation préconise un fioul à 0.5% soit cinq fois plus. J'avais, lors de mon déplacement à Paris pour représenter la Métropole à une réunion ministérielle sur l'air, demandé à Madame La ministre BORNE de mettre une zone ECA sur toute la méditerranée, ce qui aurait obligé les armateurs à utiliser ce fioul à base teneur en soufre sur toute notre marée nostrum. N'ayant pas eu de réponse favorable nous, nous l'avons fait sur notre rade.



Je peux également vous annoncer que l'association ATMO SUD, en charge de la mesure de la qualité de l'air, au sein de laquelle je siège au conseil d'administration a mis en place à notre demande un analyseur au niveau du Parc d'Activité Marine de Saint Mandrier car tous les bateaux qui rentrent ou sortent de la petite rade passent devant. Ainsi, nous pourrions rapidement quantifier la pollution générée par ces trafics et mettre en place des mesures de protection si nécessaire comme nous l'avons fait récemment pour les transports terrestres ce qui a conduit à une baisse significative de la pollution sur la Métropole.

La protection des populations contre la pollution quelle que soit son origine est un engagement majeur de notre Métropole et elle le prouve aujourd'hui à travers le plan de protection de l'atmosphère auquel elle participera activement avec ses nombreuses fiches-actions.

Gilles **VINCENT**
Maire,

TRANSITION ÉCOLOGIQUE BIODIVERSITÉ PATRIMOINE CULTUREL

Chantez, chantez, chères **CIGALES** !



La Commission Municipale Transition Écologique vous confirme que : Non ! la commune n'a pas installé une sonorisation avec un CD « chant des cigales » et il n'y a pas de possibilité de « couper » après 22 heures !

Voici pour en savoir plus :

Que serait un été en Provence sans les cigales, « cigaloun » en Provençal ?

Lorsque les premières cymbalisations arrivent vers la mi-juin, nous pouvons sortir en toute tranquillité le chapeau, les sandales et le maillot de bain. En effet, ces chers hémiptères de la famille des Cicadidae ne chantent que lorsque le mercure atteint environ 25°C.

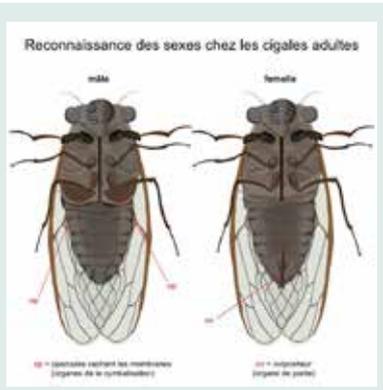
En Méditerranée, on recense près de 16 espèces de cigales. Trois d'entre elles ne vivent qu'en Corse. **L'espèce la plus courante en Provence est la cigale grise appelée « Cicada orni »**. Elle mesure environ 3 à 4 centimètres et reste la plus bruyante de toutes. Il est difficile de la repérer sur un arbre car elle peut se camoufler facilement.



Cicada orni

La première apparition de la cigale remonte à 264 millions d'années. Depuis l'Antiquité, elle évoque l'insouciance et le fabuliste Esope en a fait l'héroïne d'une de ses fables « *La cigale et les fourmis* » qui deviendra sous la plume de Jean de La Fontaine, « *La Cigale et la Fourmi* ». Les cigales, contrairement à ce que nous dit La Fontaine dans sa fable, ne se nourrissent ni de mouches, ni de vermisseaux, ni de grain, mais elles utilisent leur rostre situé sous la tête **pour absorber la sève des végétaux**

On parle du chant nuptial des cigales et on pense souvent, par erreur, qu'elles strident comme le criquet alors qu'en fait, il s'agit d'une **cymbalisation**. Le mâle possède deux cymbales à l'intérieur de son abdomen. Ce sont ces cymbales qui claquent jusqu'à 900 fois par minute sous l'effet d'un muscle. **Le son produit peut monter jusqu'à 90 décibels, voire plus.**



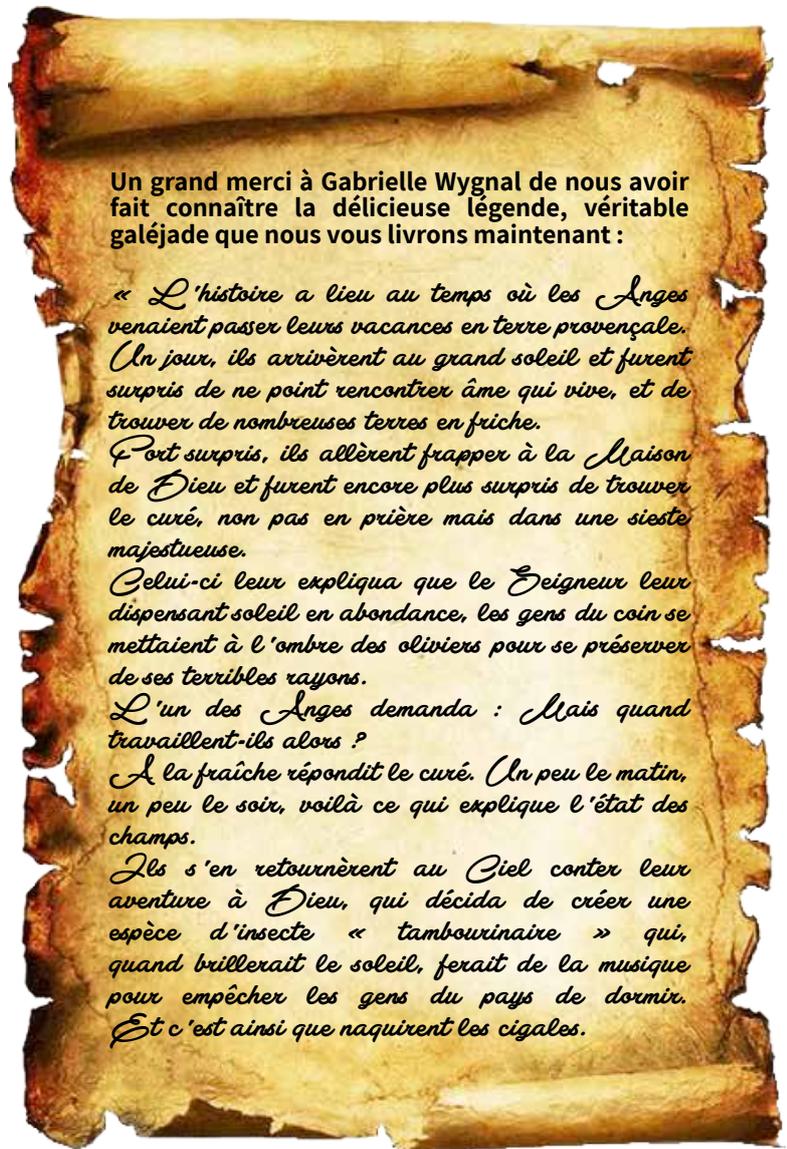
Pour en savoir plus :

*fr.wikipedia.org/wiki/cicadidae

*La cigale, emblème de Provence :

www.notreprovence.fr/provence-faune-cigalephp

*www.campingclairdelune.fr/la-cigale



Un grand merci à Gabrielle Wygnal de nous avoir fait connaître la délicieuse légende, véritable galéjade que nous vous livrons maintenant :

« L'histoire a lieu au temps où les Anges venaient passer leurs vacances en terre provençale. Un jour, ils arrivèrent au grand soleil et furent surpris de ne point rencontrer âme qui vive, et de trouver de nombreuses terres en friche.

Fort surpris, ils allèrent frapper à la Maison de Dieu et furent encore plus surpris de trouver le curé, non pas en prière mais dans une sieste majestueuse.

Celui-ci leur expliqua que le Seigneur leur dispensant soleil en abondance, les gens du coin se mettaient à l'ombre des oliviers pour se préserver de ses terribles rayons.

L'un des Anges demanda : Mais quand travaillent-ils alors ?

La fraîche répondit le curé. Un peu le matin, un peu le soir, voilà ce qui explique l'état des champs.

Ils s'en retournèrent au Ciel conter leur aventure à Dieu, qui décida de créer une espèce d'insecte « tambourinaire » qui, quand brillerait le soleil, ferait de la musique pour empêcher les gens du pays de dormir. Et c'est ainsi que naquirent les cigales.

Le cycle de reproduction

Après l'accouplement, la femelle cigale dépose ses œufs qui ont la forme de grains de riz, à l'abri des prédateurs, grâce à leur tarière, organe de ponte perforant, souvent à l'intérieur d'une écorce. Au cours de l'automne, les œufs qui ont été épargnés par les prédateurs qui sont nombreux (sauterelles, pies, mantes religieuses, fourmis mais aussi tous ceux qui les attrapent pour mieux les observer...), se laissent glisser par le biais d'un filament jusqu'au sol, afin de pouvoir s'enfouir sous terre.

Situées à une vingtaine de centimètres sous la surface du sol, les larves se nourrissent de la sève des racines. Elles entament ainsi plusieurs mutations qui les mèneront vers l'état de nymphe, état précédent leur sortie de terre. Ces différentes mutations dureront en moyenne entre trois et six ans, selon les larves.

Lorsque les nymphes sortent de terre, elles cherchent un abri pour enlever leur carapace grâce à un mouvement de pression. **La mue laisse alors apparaître une cigale, avec une peau neuve, verte.** Cette peau va sécher au contact du soleil, et au bout de quelques heures, la cigale est prête à s'envoler et à assurer sa descendance à condition, bien entendu, que les prédateurs laissent les femelles pondre tranquillement. **Leur survie est en jeu, alors veillons tous ensemble à leur protection et cet été, ne râtons pas trop lorsque les chœurs des mâles couvriront nos conversations sous les oliviers, les platanes et dans les pinèdes de notre belle presqu'île.**



Catherine **DEFAUX**
Adjointe au Maire chargée de la Biodiversité et la Transition Ecologique
Sylvie **BECCHINO-BEAUDOARD**
Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel



PRÉVENTION DES FEUX DE FORETS ET PROTECTION DES PERSONNES

Pour notre sécurité et pour limiter les risques de départ des feux de forêts, j'adopte une attitude responsable et citoyenne :

- Je respecte les conditions d'accès aux massifs,
- je respecte les règles et j'évite toute imprudence

En forêt il est interdit de :

- Fumer
- Allumer un feu
- Faire du camping sauvage
- Ramasser des plantes ou des animaux
- Déposer des ordures
- Jeter des objets en ignition



Du 21 juin au 30 septembre l'accès aux massifs, par les piétons, les vélos, les engins motorisés et par la mer est réglementé par arrêté préfectoral. Les conditions d'accès se font en fonction des 4 NIVEAUX DE RISQUE Feu de Forêt :

Avant tout déplacement dans les massifs :

Je consulte le niveau de risque des Monts Toulonnais sur la carte d'alerte du risque incendie publiée chaque jour avant 19h00 pour le lendemain sur le site : http://www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif

Les infractions aux arrêtés préfectoraux sont passibles d'une amende de 135€ (4^{ème} catégorie).

VERT

Niveau de risque incendie FAIBLE ou LÉGER.

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs autorisée.

JAUNE

Niveau de risque incendie MODÉRÉ.

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs avec prudence.

ORANGE

Niveau de risque incendie SÉVÈRE.

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs déconseillée.

ROUGE

Niveau de risque incendie TRÈS SÉVÈRE ou EXTRÊME

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs interdite.



NUMÉROS D'URGENCE : 18 ou 112

Covid-19 : Quelles aides pour les entreprises dans les prochains mois ?

Alors que les premières étapes du déconfinement viennent de débuter et que les commerces rouvrent partiellement, quelles seront les évolutions des principales mesures d'aides destinées aux entreprises dans les prochains mois ?

Un plan d'action a été dévoilé le 1^{er} juin, à destination des entreprises en situation de fragilité. L'objectif est de les accompagner pendant cette sortie de crise afin d'éviter des faillites.

Un numéro d'appel unique - 0806 000 245 - est par ailleurs mis en place avec les Urssaf et les services de la DGFIP. Il permet aux chefs d'entreprise d'être orientés vers les solutions les plus adaptées à leurs problématiques : aides d'urgences, procédures, etc.

Toutes les informations sont disponibles :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/covid-19-aides-entreprises-prochains-mois>

Laure **PICHARD**
Conseillère Municipale
Déléguée à Emploi et au Commerce

Calendrier de collecte JUN et JUILLET 2021

JUILLET 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2021

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



● Semaines de collecte des déchets verts	● Semaines de collecte des encombrants
○ Jours de non collecte	● Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)
● Jours de collecte des ordures ménagères	● Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique)

ESSOR Économique

Restaurant La BAIE des ANGES



La Baie des Anges se réinvente et vous invite à la découvrir sous un angle différent : grillades, plats maison, traiteur, décoration, cadeaux, fromage, cave et de nombreux produits de la région

vous y attendent mais pas que !

L'ancien restaurant a fait en sorte de garder sa propre signature qui est de mélanger les saveurs asiatiques et occidentales pour le plus grand bonheur de ses fidèles clients et ceux qui souhaitent le devenir.

Alors, un apéritif à préparer ? Un barbecue ? Un cadeau à faire ? Ou tout simplement envie de vous faire plaisir ? Allez vite trouver ce qu'il vous faut à La Baie des Anges !

Quand deux cultures gastronomiques se rencontrent, cela donne des mets inattendus et un lieu authentique :

LA BAIE DES ANGES
2 Chemin des Mimosas
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
Téléphone : 04 94 63 95

Laure **PICHARD**
Conseillère Municipale
Déléguée à Emploi et au Commerce

Sandy HENNART Praticienne Maître REIKI

Sandy Hennart est praticienne Maître Reiki depuis de nombreuses années, initiée par un maître de la lignée de Mikao Usui, d'abord en Polynésie Française puis maintenant sur Saint Mandrier et ses alentours, à la demande.

Le Reiki est une technique par imposition des mains sur le corps, totalement naturelle, qui apporte un bien-être général à tous les niveaux de l'être. Le but étant de rééquilibrer les sept centres énergétiques du corps, soit nos fameux chakras.

Il procure relaxation, aide à diminuer, voire à faire disparaître, le stress, les acouphènes, il aide à reprendre confiance en soi et apporte une clarté mentale et émotionnelle. Il renforce les effets des autres méthodes de soins, stimule et active l'énergie vitale, ce qui fait se développer le système immunitaire.

Ces effets bénéfiques déclenchent souvent une réaction de bien-être en chaîne qui va stimuler le processus d'auto-guérison. Il est utile pour purifier et nettoyer les mémoires, les traumatismes, ainsi que les blessures psychologiques profondes.



Le Reiki est fait pour tous, les femmes enceintes, les bébés, les personnes âgées, les animaux...

La durée d'une séance varie entre 1h à 1h30 selon la personne, dans une ambiance apaisante afin d'atteindre un lâcher prise total.

Vous pouvez joindre Sandy Hennart au 06 38 10 67 84.
Instagram: reiki Usui bien être



Que l'opposition critique notre bilan, cela fait partie du jeu. Mais faut-il rappeler que c'est en partie sur ce bilan que nous avons été jugé par la population aux dernières élections municipales et vous en connaissez tous le résultat.

Mais me reprocher personnellement de réfuter des risques potentiels, naturels ou industriels et de ne pas protéger la population, là c'est dépasser les bornes, et c'est mentir aux Mandréens.

Nous avons connu dans le passé, des inondations en centre-ville, le soir du réveillon de Noël, des incendies, une explosion au gaz dans un immeuble, des accidents, et à chaque fois, avec mes colistiers, j'étais sur le terrain, quelquefois au beau milieu de la nuit, pour aider les populations. Nous avons aussi lutté contre les rejets en mer des effluents des sous-marins nucléaires et nous avons été réactifs face aux pollutions diverses de notre méditerranée.

Pendant la pandémie, nous avons assisté nos administrés atteints du Covid, organisé une distribution de nourriture et médicaments à ceux qui étaient en danger et ne pouvaient sortir, fabriqué et distribué 6000 masques avec l'aide de bénévoles. Tout ceci, alors qu'un membre de leur liste critiquait nos actions pour des raisons politiques.

Toutes ces actions, nous les avons faites avec conviction et pour nous, c'est normal car cela fait partie de la mission des élus.

Mais ceux qui nous critiquent aujourd'hui ou étaient-ils ? Par exemple, où était M. LEPEN, tête de liste de l'opposition, au moment du terrible incendie de 2019 ?

Les élus de l'opposition nous reprochent de ne pas donner l'exemple parce que nous avons dû, en peu de temps, remplacer notre bus de transport scolaire qui était hors d'usage et que nous avons opté pour un bus diesel d'occasion, mais correspondant aux dernières normes européennes (vignette critère 6). Ce bus a été choisi après avis de la commission finances travaux ou siège l'opposition et son achat a été acté en Conseil Municipal sans que l'opposition ne fasse une remarque. Aujourd'hui, grâce à cette réactivité, nos enfants sont transportés dans de bonnes conditions pour leurs activités scolaires extérieures à la commune.

Les élus de l'opposition sont des adeptes du copier-coller imbécile qui consiste à recopier les inepties émises par leurs colistiers sans vérifier leurs sources, en étudiant les textes réglementaires et en plus, en se trompant de date. En effet, au sujet de la pollution issue du trafic maritime, c'est bien la Métropole qui a décidé, le 16 janvier 2020, de mettre en place une zone ECA dès l'été 2020, qui consiste à obliger les ferries à utiliser un fioul à 0,1% de soufre alors que la réglementation leur impose 0,5%, soit 5 fois plus. (Voir article Mandréen sur le sujet). Une fiche d'engagement de la Métropole figure dans le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération de Toulon prescrit par M. LE Préfet du Var.

Les élus de l'opposition démontrent ainsi leur incapacité à traiter de sujets importants comme la pollution de l'air issue du transport maritime, préférant survoler le sujet, annoncer des contres vérités et ainsi, tromper les Mandréens.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Le mot de l'opposition

La Vague Mandréenne est régulièrement accusée par Monsieur le maire de s'opposer à tout développement de la commune. Affirmation facile et gratuite mais, nous devons le reconnaître, il a raison. Nous sommes effectivement opposés à tout développement de Saint-Mandrier qui ne s'inscrit pas dans une perspective durable et qui détruirait notre environnement de façon irréversible. Précision essentielle dont l'oubli est étonnant de la part du vice-président de la commission Protection de l'Environnement, Développement durable, Transition écologique et énergétique de TPM.

Pour nous, le développement d'une commune ne se mesure pas à l'aune de l'augmentation de sa population et de sa frénésie de constructions grignotant inexorablement ses derniers espaces encore naturels. A moins que l'objectif ne soit de transformer Saint-Mandrier en un nouveau Monaco ? Il ne suffit pas non plus d'ajouter « durable » à toute action pour qu'elle devienne vertueuse.

Nous n'imaginons pas renvoyer les Mandréens à l'âge de pierre, ni de nous habiller de peaux de bêtes (elles ont aussi besoin d'être préservées) mais bien au contraire, d'engager la commune dans une dynamique d'avenir qui concilie préservation de l'environnement et cohésion sociale et économique. Ce n'est pas en renforçant un parc immobilier constitué pour moitié de résidences secondaires et en augmentant une population composée majoritairement de retraités, que Saint-Mandrier prendra le chemin d'un développement durable. Ce ne sont pas non plus les programmes immobiliers démesurés qui sortent de terre qui vont changer la donne solidaire malgré un quota en trompe-l'œil de logements sociaux. Un développement reposant uniquement sur la collecte des taxes foncières et d'habitation sur les nouvelles résidences secondaires est une impasse économique puisque toute construction entraîne son lot de dépenses de fonctionnement et de besoins de services supplémentaires. Le grand perdant sera l'environnement, donc notre santé, notre qualité de vie collective.

Comme le dit un proverbe anglais « là où il y a une volonté, il y a un chemin », c'est ce chemin vers une communauté mandréenne intégrée et respectueuse de son environnement, apaisée et plus solidaire que nous proposons de suivre.

En ce début de période estivale, synonyme à la fois de repos pour certains et d'intenses activités pour celles et ceux qui œuvrent déjà pour accueillir nos amis vacanciers, nous ne pouvons qu'espérer que la crise sanitaire sera bientôt définitivement surmontée.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

Les LUCIOLES

Les petits cavaliers des Lucioles ont repris le chemin du poney club.

Cette année, Maureen nous a accueilli aux Ecuries du Brusca tous les vendredis du mois de juin.

Des jeux... des balades... des calins... C'est toujours un bonheur de faire partager ma passion des chevaux aux enfants...

mois ou plus sur le mardi, mercredi et jeudi.

Vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi matin, de 8h30 à 12h, au 04.94.62.91.83 et demander Virginie ou Laetitia

Nous pouvons encore accueillir 2 bébés pour la rentrée de septembre 2021 à temps plein et 1 enfant de 21

Virginie
 Responsable technique
 Crèche Les Lucioles



ANANDAYOGA



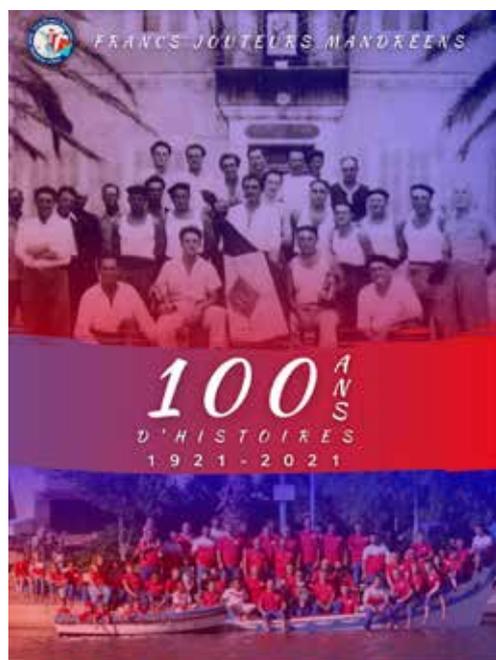
La saison 2020-2021 a été fortement perturbée par la situation sanitaire. Les confinements successifs ont mis en évidence l'envie profonde de prendre soin de la qualité de notre vie. L'enthousiasme de nos pratiquants dès la reprise des cours en extérieur, le 31 mai, a mis en évidence l'envie de pratiquer, d'approfondir, cette belle discipline qu'est le yoga.

Toujours animés par Mireille MARTIN professeur diplômé de la fédération française de Hatha-yoga, les cours reprendront en septembre, les lundis et mercredis, au square Marc Baron.

Cette année, la palette des cours s'agrandit avec l'ouverture d'un cours au Pin Rolland, le jeudi matin, mené par Nanou CANO, professeur diplômé de la fédération française de Green Yoga. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors du forum des associations le 2 septembre prochain.

En attendant de se retrouver, profitez bien de l'été, respirez et vivez sereins. Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Mireille MARTIN au 06 37 16 02 58, Nanou CANO au 06 51 75 83 99 ou nous adresser un mail à l'adresse : anandayoga83430@gmail.com

Le bureau d ANANDAYOGA



Les Francs Joueurs 100 ANS d'histoires

La société des francs joueurs de Saint-Mandrier-sur-Mer fête, cette année 2021, les 100 ans de la création du club avec plusieurs tournois de joutes provençales, notamment avec notre traditionnelle journée le 31 août 2021, en souvenir de nos joueurs décédés.

Une exposition sur l'histoire de la société de joutes mandréennes aura lieu à la **galerie Rancillo, du 30 juillet 2021 au 22 août 2021** (vernissage le jeudi 29 juillet à 18 h 30 à la Galerie).

Le premier tournoi officiel aura lieu le 27 juin et comptera pour le premier tour du championnat de Côte d'Azur,

4 autres tournois viendront s'ajouter au calendrier et nous terminerons avec l'organisation de la grande finale du championnat de France le 29 août 2021, finale qui aura lieu au quai d'honneur avec pas moins de 250 jouteurs.

En souhaitant à tous les targaires, une excellente saison 2021,

Et vivo li targo !

Franck MUSSOU
 Président des Francs Joueurs

AU FEU (dernière minute)



L'été n'a pas encore commencé que nous avons eu à subir un nouvel incendie.

Suite à un débroussaillage tardif avec une lame acier, une étincelle a mis le feu aux herbes situées sur une parcelle agricole de la propriété Ardissonne.

Le propriétaire, conscient du risque de propagation du feu, a aussitôt alerté des riverains, des employés communaux et la police municipale qui ont pu, dans un premier temps, contenir le feu.

Arrivé immédiatement sur les lieux, j'ai pu indiquer aux pompiers le meilleur moyen d'accéder au lieu par le haut de la Renardière et par la propriété. Le CCFP a été positionné pour orienter les pompiers et bloquer l'accès aux badauds. Ainsi, grâce à l'engagement de 6 véhicules de pompiers et d'un hélicoptère venu en renfort qui a effectué 4 largages, le feu a pu être circonscrit en une heure, en évitant qu'il ne se propage vers les villas des chemins des Lilas, des Aubépines et des Bruyères.

Plus de peur que de mal mais cet incendie a une nouvelle fois démontré notre efficacité à protéger nos populations quoi qu'en disent les membres de l'opposition.

Merci aux riverains, aux employés municipaux, à notre police, au CCFP et aux pompiers qui ont œuvré pour que cet incendie soit rapidement maîtrisé.

Le Maire,
Gilles VINCENT

TOURNOI Open

Le Tennis Club de Saint-Mandrier (TCSM) organise son tournoi open du dimanche 18 juillet au mercredi 4 août 2021.

Inscription soit par mail (tcsmandrier@orange.fr), soit par téléphone (04.94.30.54.48), soit sur Ten'up.

Vous pouvez également visiter le site web du club à l'adresse : <https://club.fft.fr/tcstmandrier>

Le bureau du TCSM

TOURNOI 2021
SAINT-MANDRIER SUR-MER

du 18 juillet au 04 août

2 300 € de prix

	Messieurs	Dames
Vainqueur	320€	210€
Finaliste	180€	140€
1/2 Finaliste	80€	60€
1/4 Finaliste	25€	20€

Simple dames, messieurs: Format 1
Catégories séniors+ et jeunes: Format 2

Simple Messieurs: Sénior +35 +45 +55 +65
Simple Dames: Sénior +35
Simple Jd: 1112, 1314, 1516, 1718
Simple Jf: 1112, 1314, 1516

PROTE D'ENGAGEMENTS:
Tableau Adultes 17€ - Juniors 14€
(Inscription à une 2ème épreuve 15€)
Tableau jeunes: 14€
Précédent à une 2ème épreuve 12€

TENNIS CLUB de ST MANDRIER
Complexe sportif René Juvenal - Le Pin Roland
63430 SAINT-MANDRIER SUR-MER
Tel: 04 94 30 54 48 - tcsmandrier@orange.fr

Offre des engagements sans prépaiement.
Le comité de Tennis de France se tient au premier lieu de destination obligatoire afin d'assurer la bonne marche du tournoi, de respecter un délai strict de clôture de l'inscription de joueurs, de procéder aux engagements de leur propre initiative.

L'école de DANSE

Après une saison bien trop courte, des reprises et trop d'arrêts, nous attendons avec impatience les retrouvailles ! Vous nous avez tellement manqués.

Nous espérons que vous serez tous au rendez-vous pour cette reprise pleine d'espoir.

C'est avec un très grand plaisir que l'École de danse de Saint-Mandrier vous accueillera pour la reprise des cours le mardi 7 septembre à la salle de danse, rue Anatole France.

Des cours d'essai vous seront offerts afin de tester les disciplines que vous préférez.

A très bientôt pour partager cette belle passion de la danse avec toute l'équipe du bureau et nos professeurs.

UNE PASSION, UNE ECOLE, UNE FAMILLE !

École de Danse
sur-MER

Rentrée 2021-2022

Mademoiselle Jazz
Classique

Danse de Salon
Préparation
Concours

Cabaret
Pilates

Hip-Hop
Street

Informations
06.15.87.2415 ou 06.24.75.4417
FACEBOOK.COM/ECOLEDANSE.STMANDRIER

Cécile FERRI :
Classique et Pilate

Angélique PIALAT :
Jazz et cabaret

Manon ANTONELLI :
Street Dance

Carine CHAUDY :
Dances de salon

Thomas SAURIN :
Hip-Hop

N'hésitez pas à nous contacter !

Pour tous renseignements :
Yannick Deias : 06.15.87.24.15

INSCRIPTIONS SCOLAIRES CANTINE, GARDERIE, ALSH

2021 - 2022

*Du jeudi 10 Juin
au vendredi 6 août 2021*

Au **SERVICE SCOLAIRE**
- GUICHET UNIQUE -

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 8h00 à 12h00 & de 13h30 à 16h30

*A compter du 8 juillet 2021 ouverture au public
uniquement de 8h00 à 12h00*

09 67 51 98 08

Permanence exceptionnelle :

Mercredi 23 Juin de 13h30 à 17h00

Pièces à fournir

- Fiche de réinscription
- Certificat médical (à télécharger sur le portail ou à retirer au GUICHET UNIQUE)
- Assurance scolaire 2021 - 2022
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (si changement d'adresse)
- Attestation CAF (si périscolaire ou ALSH)
- Jugement de divorce en cas de séparation

